

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
CTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue lundi le 6 juin 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents (es) M. Robert Lebel, Mme Pascale Parent, Mme Denise Caron tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

Mme Gitane Michaud, conseillère au siège no. 4 est absente.

M. Jérôme Bérubé, conseiller au siège no. 5 est absent.

M. Louis Marie Paris, conseiller au siège no. 6 est absent.

Employé (e) présents (e) : Mme Nathalie Bélanger, sec.-trés. adj.

M. Jacques Richard, manœuvre.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Mme Diane Bernier est présente.

OUVERTURE

Après un moment de silence, M. le Maire ouvre la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 11-06-06-160

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU 2 MAI 2011

Résolution numéro 11-06-06-161

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que le procès verbal de la séance du 2 mai 2011 soit accepté tel que rédigé à cette séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2011

Résolution numéro 11-06-06-162

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que le procès verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2011 soit accepté tel que rédigé à cette séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCES

Résolution numéro 11-06-06-163

École La Source : Remerciement pour prêt de salle et patinoire.

Semaine québécoise des personnes handicapées : Sous le thème "Vivre à part entière" du 1^{er} au 7 juin 2011.

Commission scolaire des Phares – École Le Mistral : Remerciement pour notre appui au Programme de soutien à la motivation scolaire et sociale.

Patrimoine Rédemptois : Remerciement pour notre participation au projet du livre du 75^{ième} anniversaire de La Rédemption.

Gouvernement du Québec (MAMROT) : Annonce du programme "Fonds PPP Canada". Programme d'infrastructure publique en partenariat public-privé.

Ministre de la Justice : Accusé réception demande d'autorisation à titre de célébrant pour mariage.

Comité jeunes de Les Hauteurs : Dossier à suivre prochaine séance.

Poste Canada : Info sur la fermeture des bureaux de poste.

Hydro-Québec : Règle concernant l'interdiction d'affichage sur les poteaux électriques.

Maison des Jeunes Gaëlle Toanen : Fermée du 19 juin au 12 juillet 2011.

Formation Éthique : Confirmation d'inscription pour tous les membres du conseil pour formation à Ste-Luce le 9 septembre 2011. Obligatoire pour tous les élus.

Comité de Parents : Demande pour que le backo puisse enlever la plate-bande devant l'école La Source. Acceptée.

Jeune Coop-Cantine "Le P'tit creux" : M. Robert Lebel sera présent à l'école La Source ce 8 juin 2011 au lancement de la Jeune Coop-Cantine "Le P'tit creux".

Commission scolaire des Phares : Amendement au plan triennal à suivre afin de connaître la clientèle dans chaque établissement de notre secteur.

Enrico Guimond : Demande de tuyau de calvette à vendre (fera partie de l'encan du 25 juin 2011 à partir de 13h30).

Maison des jeunes Gaëlle Toanen : Demande de financement. Discussion reportée à la séance de travail.

OBV: Avis de reconnaissance légale de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas St-Laurent (OBVNEBSL).

SOPFEU : Publicité pour le petit journal.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS – DEMANDE DE SIGNALISATION

Résolution numéro 11-06-06-164

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs adresse une demande au Ministère des Transports afin d'obtenir 3 arrêts stop au coin de la rue Principale, rue de l'Église sur la route 298 ainsi qu'un panneau de signalisation de limite de vitesse maximale de 30 km.

La raison étant que les automobilistes circulant dans ce secteur, qui est à proximité d'une zone scolaire, roulent souvent à des vitesses plus élevées et ce qui inquiète la direction d'école et la population de Les Hauteurs pour la sécurité de nos jeunes.

Nous croyons qu'avec ces interventions cela ralentirait considérablement la circulation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

POLITIQUE CURRICULUM VITAE

Résolution numéro 11-06-06-165

Il est proposé et résolu d'accuser réception des offres d'emplois déposés à la municipalité en dehors d'ouverture de poste. Les CV seront conservés pour un an afin d'être reconsidéré au moment opportun.

MODIFICATION AU PLAN ANNUEL D'INTERVENTION SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES DE LES HAUTEURS

Résolution numéro 11-06-06-166

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs approuve la modification au plan d'intervention sur les terres publiques intramunicipales de Les Hauteurs.

Ainsi cette modification consiste à ce qu'une nouvelle prescription sylvicole a été ajoutée en vue de récolter un peuplement de bouleau blanc à maturité et de faible densité. De plus tel qu'établi sur la planification d'origine, le chemin donnant accès à cette coupe sera amélioré à la suite des opérations forestières.

M. Noël Lambert est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité des Hauteurs cette modification.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

AUTORISATION – MRC DE LA MITIS
URBANISME

Résolution numéro 11-06-06-167

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise M. Paul Gingras, aménagiste MRC de la Mitis à transmettre les fichiers numériques relatifs à notre territoire, concernant des informations sur les utilisations du sol à l'agence forestière du Bas St-Laurent afin de leur permettre d'entreprendre une révision du plan de protection et de mise en valeur des forêts privées (PPMV).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-06-06-168

Il est proposé et résolu unanimement que la salle du conseil sera à la disposition, gratuitement, de Mme Caroline Lebel, orthophoniste, mardi le 7 juin 2011 afin d'informer les parents d'enfants de 0-4 ans sur le développement et la stimulation du langage.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-06-06-169

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la salle du conseil sera à la disposition, gratuitement, d'un adulte dans le cadre de la Fête-Dieu afin d'habiller les enfants en enfants de chœur et en anges.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Résolution numéro 11-06-06-170

Il est proposé et résolu de faire appel à M. Steeve Lévesque afin de connaître ces qualifications en eau potable, article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

La municipalité doit s'assurer que son personnel possède les compétences requises soit diplôme, attestation ou de certificat en matière d'eau potable reconnu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un certificat d'Emploi Québec qui correspond au type d'installation à opérer.

Dans le cas contraire, la municipalité devra mandater une personne pour s'inscrire au Programme de qualification d'opérateurs ou d'opératrices en eau potable ou retenir les services d'une firme spécialisée qui dispose de personnel qualifié pour exécuter ces tâches ou conclure une entente avec le personnel d'une autre municipalité qui possède déjà cette compétence.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DON

Résolution numéro 11-06-06-171

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs fera un don de 100.00\$ à l'UMQ, inondation 2011, afin de venir en aide aux victimes des zones inondées de la Montérégie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

Résolution numéro 11-06-06-172

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité **de la municipalité des Hauteurs** et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE **la municipalité des Hauteurs** a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu qu'en conséquence, sur la recommandation **du conseil municipal des Hauteurs**

QUE **la municipalité des Hauteurs**, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journée de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

PORTE DE GARAGE

Résolution numéro 11-06-06-173

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la cotation de Cloutier Porte de garage pour le remplacement complet de la porte du bâtiment à sable.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Résolution numéro 11-06-06-174

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs acquiesce à la demande de Mme Émilienne Boucher, responsable de la Fête de la St-Jean-Baptiste, pour fermer la route du rang 2 et 3 Est de chez M. Guy Thibault (179, rue Principale) jusque chez M. Donald Lavoie (161, rang 2 et 3 Est) et de chez M. Nelson Claveau (228, rue Principale) jusque chez M. Vincent Deschênes (288, rang 2 et 3 Ouest) afin de permettre une parade sur la rue Principale entre 14h00 et 16h00, le 24 juin 2011.

Cette autorisation est conditionnelle au respect de toutes les exigences requises pour permis d'événements spéciaux présenté au Ministère des Transports.

Signalisation adéquate et présence de la Sûreté du Québec et s'assurer qu'un côté de la route puisse être libéré en cas d'urgence : ambulance, pompier, etc.

Monsieur Noël Lambert, Maire (418-798-4356) et Madame Gitane Michaud (418-798-4212) sont les personnes mandatées par la municipalité pour communication, en cas de besoin.

La municipalité autorise que le bois pour le feu de la St-Jean soit chargé dans le camion de la municipalité afin d'accommoder les organisateurs. Nous exigeons la présence des pompiers lors du feu de joie organisé sur le terrain de la municipalité et que les organisateurs voient à nettoyer les débris par la suite.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

LISTE DES COMPTES À PAYER/LISTE DES DÉBOURSÉS

Résolution numéro 11-06-06-175

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 75 578.56\$ et la liste des déboursés du mois de mai 2011 au montant de 67 914.29\$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Applied industrial technology	\$ 205.00
Fonds de l'information foncière	\$ 6.00
Centre de gestion d'équipements roulants	\$ 6 828.01
Les Constructions Jalbert et Pelletier	\$ 35 783.84
D.F. Rouleau inc.	\$ 133.93
Dickner inc.	\$ 96.60
Les Électriciens Pierre Roy	\$ 290.23
Ministre des Finances	\$ 10 936.00
M.R.C. de la Mitis	\$ 15 618.49
Plante Yvan	\$ 2 694.87
Roche Itée	\$ 2 917.23
Service Clément Ouellet	\$ 68.36
TOTAUX.....	\$ 45 873.03

LOISIRS

Résolution numéro 11-06-06-176

Mme Nathalie Bélanger, trésorière pour Les Loisirs a déposé l'état des revenus et dépenses des Loisirs pour le mois de mai 2011.

DEMANDE DE FAIRE LA CLÔTURE LONGEANT LA 298 POUR M. DONALD CARON

Résolution numéro 11-06-06-177

ATTENDU QUE suite à une recherche dans les minutes de la municipalité de Les Hauteurs aucune entente écrite n'a été repérée;

ATTENDU QUE la municipalité de Les Hauteurs en date du 2 octobre 1989 donnait un avis aux propriétaires de clôture longeant les routes municipales de prendre les mesures nécessaires afin qu'aucun dommage ne soit causé par l'entretien des chemins d'hiver;

ATTENDU QUE les interventions de la municipalité de Les Hauteurs au niveau des clôtures de M. Donald Caron ont été des interventions ponctuelles sans objet au fait de construire des clôtures;

ATTENDU QUE la route 298 relève du Ministère des Transports du Québec et non de la municipalité de Les Hauteurs;

il est proposé par Mme Denise Caron et secondé par Mme Pascale Parent que la municipalité de Les Hauteurs n'est pas tenue de réparer la clôture que longe la route 298 à moins que M. Caron nous présente le document faisant foi de la dite entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ARBRES

Résolution numéro 11-06-06-178

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs offre 250.00\$ à M. Rémi Bélanger et 20.00\$ à M. Stéphane Lechasseur pour la plantation des arbres.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

GÉNÉRATRICE

Résolution numéro 11-06-06-179

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que le conseil municipal autorise les démarches afin d'installer la génératrice, base de béton, électricité, propane.

PLANS – CASERNE INCENDIE

Résolution numéro 11-06-06-180

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la proposition de M. Dominique Robichaud, ing., Directeur, Service de Génie municipal, MRC de La Matapédia pour la préparation de plans pour une caserne de pompier.

Plans pour les travaux de structure, de plomberie et d'électricité : 3 000.00\$
Adaptation des plans aux conditions de sol : 1 000.00\$
Surveillance des travaux de construction du bâtiment (frais de déplacement en sus) : 3 000.00\$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

INSCRIPTION CLICSÉQR

Résolution numéro 11-06-06-181

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que Mme Diane Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité des Hauteurs ci-après le représentant, soit autorisée à signer, au nom de la municipalité des Hauteurs, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

Considérant que tous les membres du conseil municipal des Hauteurs qui ont le droit de voter sur ces résolutions les ont signées, elles sont adoptées et entrent en vigueur en date du 6 juin 2011. Un exemplaire de ces résolutions est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité et en fait partie intégrante.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CAMION FARGO

Résolution numéro 11-06-06-182

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs demande au Service de protection incendie SSISOM, qui a effectué la vente du camion incendie Fargo de bien vouloir faire parvenir à l'acheteur de ce véhicule une lettre l'informant que les inscriptions sur le réservoir "Municipalité de Les Hauteurs" doivent être enlevées et ne doivent pas apparaître lorsque circule ce réservoir installer sur un véhicule.

Si le véhicule a été revendu, bien vouloir faire suivre cette demande au nouveau propriétaire.

P.S. Il est illégal d'utiliser le nom d'une entreprise à d'autres fins auquel il appartient.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Résolution numéro 11-06-06-183

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que le municipalité des Hauteurs demande au Ministère des Transports de revoir la limite de vitesse et la localisation des pancartes à l'entrée du village de Les Hauteurs ayant, depuis quelques temps, beaucoup de jeunes sur cette rue en plus d'une garderie. Nous constatons que les automobilistes circulent assez rapidement. Il serait bon de revoir cette signalisation.

De plus, nous demandons une signalisation pour l'interdiction d'utiliser les freins "Jacob" à l'entrée et à la sortie du village sur la 298. Plusieurs contribuables se plaignent du bruit excessif de ces véhicules lourds qui circulent très tôt le matin.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

COMITÉ DE SÉLECTION - SOUMISSION CAMION AUTOPOMPE USAGÉ

Résolution numéro 11-06-06-184

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs, afin de rencontrer les exigences de sa politique de gestion contractuelle, mandate les personnes suivantes pour procéder à l'analyse des soumissions reçues pour le camion autopompe usagé.

M. Noël Lambert, Mme Diane Bernier, M. Martin Normand et l'une des trois personnes suivantes : M. Vincent Dubé, M. Sylvain Mailloux ou M. Richard Ducasse.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

VARIA

Résolution numéro 11-06-06-185

Travaux de voirie : Priorité, asphalte 2 et 3 Ouest
Niveleuse
Voir : Rang 4 Ouest
Route du 3^e rang Est
Route du 3^e rang Ouest

Rampe et escalier : Travaux de béton qui pourrait être réalisés lors de la base de la génératrice

SNC Lavalin : Discussion concernant les documents reçus pour le pont.

Goulet & Lebel : Discussion concernant les documents reçus pour l'avancement du dossier caserne.

M. Gabriel Dumont : M. Lambert doit le rencontrer pour prendre les informations pour la construction de la caserne de pompiers.

Aqueduc & Égouts : Dossier à suivre.

DATE DES PROCHAINES RENCONTRES

Résolution numéro 11-06-06-186

27 juin 2011 : Rencontre de travail.

4 juillet 2011 : Séance régulière.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution numéro 11-06-06-187

A 22h25, sur proposition du Mme Denise Caron, la séance est levée.

_____ Maire _____ dg/sec.-très./gma